Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVme ANNÉE. — No 9. LAUSANNE. — 27 février 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES

H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-Ve. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

LANGUE ANGLAISE (Méthode directe)

THE GIRL'S OWN BOOK (3ME ÉDITION)

PAR

Mme G. CAMERLYNCK-GUERNIER
Professeur aux Cours secondaires
Paris (XIe)

G. CAMERLYNCK
Professeur au Lycée Voltaire

Ouvrage à l'usage des élèves de Première année des Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles, Ecoles normales, Ecoles primaires, Ecoles primaires supérieures, etc. Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales. Cartonné toile . . . **2 fr. 50**

Vient de paraître

ALICE IN ENGLAND

THE GIRL'S OWN BOOK (2me année)

par LES MÊMES

(Classes de seconde année)

Un beau volume, orné de nombreuses illustrations spéciales, cartonné toile . . . . . **2 fr. 50**

AUTRES OUVRAGES DE M. G. CAMERLYNCK

PROFESSEUR AU LYCÉE VOLTAIRE

FIRST STEPS IN ENGLISH

Première année d'Anglais (Classes Elémentaires et Préparatoires). Un beau petit volume orné d'un grand nombre d'illustrations, dont plusieurs hors texte. Cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **1 fr. 50**

A Handbook of English Composition

(100 modèles de rédactions anglaises)

Classes de Quatrième et de Troisième. — Enseignement secondaire des jeunes filles (3e et 4e années). 1 vol. abondamment illustré, cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **2 francs**

A Handbook of Essay-Writing

Classes de Seconde et de Première. — Méthodes de composition en langue anglaise. Sujets de rédaction simples, puis complexes. Narrations, descriptions, lettres, etc., avec applications à la grammaire et au style. Matériaux et modèles pour chaque sujet. 1 vol. illustré de gravures hors texte, cartonné toile souple, 2e édition . . . . . **2 fr. 75**

English Object Lessons, 1re partie. — Vocabulaire et lectures conformes au nouveau programme (*School-life. Numeration. Time and Weather, The Human Body. Food and Clothing. The House. The Family*). 1 vol. cart. toile souple, illustré d'images sans paroles, 7e édition (35e mille), par MM. Ducruet, prof. au lycée Carnot, Gibb et Stryienski, prof. au lycée Saint-Louis. **2 francs**

English Object Lessons, 2e partie. — Vocabulaire et lectures (*The Country. The Seasons. The Town. Nature. Geography*). 1 vol. cart. toile souple, orné de nombreuses gravures, 5e édition (25e mille), par LES MÊMES . . **2 francs**

Short English Grammar. — Un volume cartonné toile souple, 5e édition (22e mille), par LES MÊMES. . . . . **1 fr. 20**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

Dernières nouveautés :

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 31 MARS :

F. W. FOERSTER, **L'Ecole et le Caractère.** Trad. Pierre Bovet. Préface de Jules Payot. 2 fr. 50

A partir du 1er avril le prix sera porté à 3 fr.

DOCTEUR BOURGET, **Hygiène de l'Estomac et des Intestins.** 1 fr. 50

WILLIAM JAMES, **Causeries pédagogiques.** Nouvelle édition avec une préface de Jules Payot, Recteur d'Académie. 2 fr. 50

CARTES MURALES

Nouvelle carte murale du canton de Vaud, publiée sous la direction et la surveillance du Département de l'Instruction Publique. Montée sur toile et rouleaux, dimensions 122/141 c/m. 30 fr. —

Les membres du corps enseignant peuvent se procurer cette carte au prix de 20 fr. seulement par l'entremise du Département de l'Instruction publique auquel les commandes doivent être adressées.

W. ROSIER & M. BOREL

PLANIGLOBE

en deux hémisphères

Edition physique - politique

Echelle 1 : 13,500,000

Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément **24 fr. —**

Les deux cartes vendues ensemble **45 fr. —**

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Valais.

RAPPEL

W. ROSIER & E. GÆBLER

Nouvelle carte murale de l'Europe

Edition physique

Echelle 1 : 3,200,000. 183 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Montée sur toile avec rouleaux **25 fr. —**

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Des cours de raccordement pour entrer en 6ème classe seront ouverts **d'avril à juillet.**

Examens d'admission : mardi et mercredi 30 et 31 mars à 8 h. du matin.

Inscriptions : jeudi, vendredi et samedi 25, 26 et 27 mars.

Pièces à produire : acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

Contribution scolaire fr. 20.—.

Lausanne, le 13 février 1909.

H 30910 L La Direction.

Technicum de la Suisse Occidentale Bienne.

La place d'un professeur de **langues et d'histoire** à l'école des Postes est mise au concours. Entrée en fonctions au 19 avril 1909. Les postulants, porteurs d'un **brevet de maître secondaire,** doivent être en mesure d'enseigner en français et en allemand. La préférence sera donnée aux candidats qui auront aussi un brevet de maître primaire.

Traitement minimal fr. 3600. Les demandes d'inscription accompagnées des pièces nécessaires sur les études et l'activité des candidats sont à adresser jusqu'au 26 février inclusivement à

M. Auguste WEBER
Président de la surveillance du Technicum.

H 202 U

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

XLVme ANNÉE

No 9.

LAUSANNE

27 février 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Une comparaison intéressante. — Chronique scolaire : XXIVme cours normal de travaux manuels. Jura bernois. Vaud. Correspondance. A propos de* « Self-government ». — *Bibliographie. — Erratum.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Plantes des plaines et plantes des monts. — Dictées. — Récitation. — Compte de ménage. — Variété : Deux statues à ériger.*

UNE COMPARAISON INTÉRESSANTE

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique de France vient de voter la mise en vigueur d'une réforme importante de l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges. Les nouveaux programmes seront appliqués dès la rentrée d'octobre 1909.

Il nous a paru curieux de mettre sous les yeux des lecteurs de *l'Educateur* quelques extraits de ces programmes ; curieux surtout de faire ressortir l'analogie qui existe entre le plan et l'esprit de la nouvelle méthode française, et les conseils que nous nous sommes efforcé de donner dans le Guide méthodique vaudois de l'enseignement du dessin.

Voici, en effet, ce qu'écrit M. Ed. Pottier, membre de l'Institut, dans le numéro du journal *Le Temps*, du 10 janvier dernier :

« Les nouveaux programmes paraissent au premier abord très » détaillés et très variés. Quelques-uns s'inquiètent d'y voir un » surcroît de besogne pour les professeurs. Mais qu'on se rassure : » on propose beaucoup pour obtenir un peu. On a voulu énumérer » la quantité considérable d'exercices qu'un maître peut faire exé- » cuter, mais en même temps on lui conseille d'y faire un choix, » de prendre ceux qui s'adaptent le mieux aux dispositions de sa » classe et aux ressources de son établissement. En libérant les

» élèves d'une méthode oppressive, on n'a pas négligé de songer » aux professeurs auxquels on veut laisser aussi *plus de liberté* » *et plus d'initiative.* »

Nous soulignons ces derniers mots. Ils rendent à merveille l'esprit qui règne à la base de la méthode française... et de la nôtre!

Quant au choix des modèles et à leur adaptation aux dispositions des classes, il nous semble que le dernier alinéa des observations générales du Guide méthodique (p. 84) donne aussi le même conseil sous une forme un peu différente.

Mais voyons le choix de ces modèles.

« On demande au maître, continue M. Pottier, de les prendre » *toujours* dans la réalité: objets d'usage, objets d'art, formes » vivantes. (Il faut entendre, par ce dernier mot, la flore évidem- » ment.) Depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la fin des études, » l'enfant ne doit avoir sous les yeux que des modèles vrais, » empruntés à tous les aspects de la vie. Au lieu d'aller de la ligne » pure et des combinaisons abstraites à la réalité concrète, il aura » d'abord l'impression des choses elles-mêmes, dans leur com- » plexité, et il s'attachera à les ramener à des éléments simples, » expressifs. En art et en dessin, l'important est d'abord de voir, » de savoir *regarder*, ce qui est un exercice plus difficile qu'on ne » pense, très peu pratiqué par la plupart des yeux. Il convient de » s'y exercer le plus tôt possible, et à cet effet, on propose de mul- » tiplier la pratique des dessins de mémoire. Dans la vue attentive » des objets naturels, non seulement on prend des habitudes de » précision, mais on puise aussi le sentiment esthétique de la » forme et de la couleur. »

On voudra bien remarquer ici la concordance parfaite de ces conseils avec ceux que donne la préface du Guide méthodique dans le dernier paragraphe de la page 9, et les premières lignes de la page 10. Le dessin de mémoire, auquel nous attachons une grande importance, est recommandé par le Guide. Il est inscrit au programme de tous les degrés de l'école primaire.

Reprenons maintenant l'article de M. Pottier.

« La nature doit donc être placée, rigoureusement et à l'exclusion » de toute autre formule, à la base de l'enseignement du dessin. » C'est le bon sens et la tradition des maîtres depuis l'antiquité qui

» l'indiquent. La réaction a été très vive contre les anciennes » *instructions*, parce qu'elles aboutissaient à former un élève qui, » après dix ou douze ans d'études, n'avait jamais dessiné, à l'état » naturel, ni une fleur, ni un fruit, ni un coin de paysage, ni un » animal, ni un personnage vivant, et à qui la moindre notion de » couleur était interdite. C'était comme une éducation en dehors » du monde des vivants, une claustration forcée, dans un rêve » d'abstractions et de blanches visions. Des artistes ont pu y vivre » et s'y développer, y trouver même un idéal élevé. Mais comment, » dans ces conditions, amener tous les enfants de nos écoles et de » nos lycées à *aimer* le dessin, comment leur apprendre à regarder, » à jouir des beautés du monde extérieur ?

» La méthode nouvelle est dite intuitive. Elle met en première » ligne l'éducation du cerveau, de l'œil, de la main par l'observation »des modèles naturels. Elle fait tout d'abord appel à la sensibilité » de chacun, à l'impression qui doit résulter de la vue des objets. » Certainement les enfants sont très diversement doués à cet égard ; » beaucoup n'auront pas le don du dessin, mais tous au moins » pourront profiter de la science de regarder. La commission s'est » bien gardé de prétendre former des « artistes », de déterminer » des « vocations ». Il y a suffisamment d'artistes en France ; » d'aucuns assurent qu'il y en a trop. L'essentiel est de faire du » dessin une œuvre d'éducation nationale, un instrument social, » en plaçant tous les enfants en face de la nature et en leur appre- » nant à voir. C'est la continuation et l'illustration des « leçons de » choses », base de l'enseignement primaire. »

La commission se défend d'abandonner l'enfant à lui-même et d'encourager seulement les croquis sommaires et les barbouillages. Elle n'admet la liberté entière que pour les jeunes enfants qu'il faut encore plus récréer qu'instruire. Elle prescrit, au contraire, dès les classes primaires, l'étude de plus en plus serrée des mesures, des proportions, de la perspective et des relations de tons. Mais elle pense que toutes ces observations ont besoin d'être faites *à propos d'objets réels*, et non par des démonstrations géométriques et purement abstraites[1].

[1] Cf. les observations générales du Guide méthodique des degrés moyen et supérieur, p. 58 et 83 ; les procédés de mesure, p. 59 à 72, etc.

Un second point, assez nouveau dans la méthode française, est la variété des procédés techniques, et là encore nous sommes heureux de constater une unité de vue entre les deux méthodes que nous nous permettons de comparer. Nous avons désiré que l'instituteur se serve de tous les procédés d'exécution, pourvu que ceux-ci soient à la portée de l'élève, et nous avons, entre autres, fortement recommandé l'emploi du pinceau et de la couleur, au grand scandale d'ailleurs, d'un honorable député du Grand conseil qui ne nous a pas pardonné une telle audace ! La méthode vaudoise a eu sur ce point les honneurs d'une interpellation ; elle se réjouit aujourd'hui, non d'avoir devancé sa grande sœur française, car ces idées *nouvelles* ne l'étaient guère dans le monde des professeurs, mais de voir inscrire, dans les programmes de toutes les écoles, l'emploi de la couleur.

En effet, la méthode française, non seulement n'exclut pas la couleur, mais elle recommande de donner libre cours, en les dirigeant, « aux instincts des enfants, qui sont naturellement coloristes[1] ».

« Il en résulte qu'au lieu du monotone noir sur blanc, qui est » l'unique moyen d'exécution, et qui donne un aspect si froid et si » pauvre aux travaux d'école, on devra utiliser toutes les manières » d'exprimer la réalité plastique et colorée des objets et des êtres ; » crayons de couleur, pastel, aquarelle, encre de Chine, etc. L'élève » se rendra compte, en même temps, des techniques particulières » à chacun de ces procédés. »

On le voit, jusqu'ici l'esprit général de la nouvelle méthode française ne diffère pas du nôtre. Nous n'en tirons aucune vanité ; le Guide méthodique n'a pu voir le jour, et n'existe dans sa forme, que par le résultat des travaux des congrès de ces dernières années. Il a bénéficié dans une large mesure des efforts tentés par une élite de penseurs et de professionnels.

Il n'en est pas moins vrai qu'il peut revendiquer une certaine priorité.

Nous sommes profondément heureux de voir maintenant ces idées nouvelles faire leur chemin et s'imposer au corps enseignant

[1] Cf. Guide méthodique, p. 18, 21, 28, 37, 38, etc.

de tous les pays. Dans un prochain article, nous analyserons les derniers changements apportés aux anciennes prescriptions, et nous constaterons encore quelques points de contact avec le Guide méthodique, dans les innovations de la méthode française.

Raphaël LUGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

XXIVme cours normal suisse de travaux manuels à Frauenfeld, du 12 juillet au 7 août 1909.

La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Frauenfeld, du 12 juillet au 7 août 1909, le XXIVme cours normal suisse de travaux manuels avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Thurgovie.

Organisation. — *a)* L'enseignement sera donné en français et en allemand. Les participants peuvent choisir le cours qu'ils désirent prendre.

b) Durée du cours. Chaque branche sera enseignée à raison de 9 heures par jour. Le samedi après-midi sera consacré à des courses ou à la visite des curiosités de Frauenfeld et des environs.

c) Frais. La finance d'inscription est payable dans la 1re semaine du cours. Les frais de logement et de pension s'élèveront à environ 90 fr.

d) Subvention fédérale. Le Département fédéral de l'Industrie accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique de la Thurgovie, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instamment prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par des conférences sur les travaux manuels, soit, ce qui est encore préférable, par la création de classes de travail manuel.

e) Conférences. Les questions théoriques concernant les travaux manuels seront traités dans des conférences suivies de discussion.

f) Logement et pension. M. Bach, inspecteur scolaire à Kefikon, près Islikon, se met à la disposition des participants pour leur procurer pension et logement.

Inscriptions. — Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux, que les intéressés pourront se procurer auprès de la Direction des cours et des Départements cantonaux de l'Instruction publique. D'autres exemplaires de ces formulaires seront à la disposition du corps enseignant dans les expositions scolaires de Berne, de Fribourg, de Lausanne et de Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours, adresseront leur demande, jusqu'au 15 mai 1909 au plus tard, au Département de l'Instruction publique de leur canton.

Le Directeur du cours, M. Bach, inspecteur scolaire à Kefikon près Islikon, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés. Il indiquera notamment, par circulaire, aux instituteurs inscrits : le lieu et

la date de l'ouverture du cours; le programme et l'horaire journalier; les outils que chaque participant devra se procurer.

JURA BERNOIS. — **Le nouveau conseiller d'Etat.** — Le nouveau membre du Conseil exécutif, M. Lohner, conseiller national, après avoir été assermenté par le Grand Conseil, est entré en fonction le lundi 15 février dernier. Il a pris la direction du Département de l'instruction publique.

*** **Société pédagogique jurassienne.** — L'une des deux questions qui seront discutées cet été dans l'assemblée générale de Moutier, est celle de l'établissement à créer dans le Jura pour les enfants faibles d'esprit. C'est aux communes et aux particuliers à prendre l'initiative de la réalisation de cette œuvre philanthropique; l'Etat n'intervient que par l'allocation d'un subside.

Avant même que les résolutions définitives ne soient prises, la question financière a reçu un commencement de solution. La section de Neuveville de la société des instituteurs bernois a fait, dans sa réunion à Mont-Souhait, une collecte qui a produit la somme de 31 fr. Les participants au cours de comptabilité pour écoles professionnelles à Bienne ont, à leur tour, versé 9 francs; ces fonds sont déposés à la Banque cantonale.

C'est un commencement bien modeste, mais c'est la preuve que la question est urgente et mérite l'attention des citoyens.

Merci aux généreux donateurs. LE COMITÉ CENTRAL.

*** **Plus d'examens de maturité.** — Le Département de l'instruction publique du canton de Berne a arrêté un nouveau règlement supprimant les examens de maturité dans les gymnases du canton de Berne. D'après ce règlement, le certificat de maturité serait remplacé par un certificat de sortie, qui serait délivré aux élèves à leur sortie de la dernière classe du gymnase. Ce certificat serait délivré seulement à condition que la moyenne de note, sur un maximum de 6, soit au moins de 3,5.

Le nouveau directeur de l'instruction publique a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le certificat de maturité. Les examens qui auront lieu prochainement à la section commerciale au gymnase de Berne se feront sur la base du règlement de 1908.

Le nouveau directeur de l'instruction publique, sans être aucunement hostile à la suppression des examens de maturité et à leur remplacement par le moyen des notes de la dernière année d'études dans un certificat de sortie, entend cependant examiner encore la question.

Ajoutons que la décision de M. Lohner était déjà prise quand une interpellation sur la suppression de ces épreuves a été annoncée au Grand Conseil par MM. Wyss, Boinay et d'autres députés. H. GOBAT.

*** † **François-Xavier Meyer.**— Vendredi 17 janvier, par une après-midi d'hiver ensoleillée, un long cortège de parents, d'amis, de connaissances et de collègues quittait la maison d'école de Fregiécourt et accompagnait au cimetière d'Asuel le corps d'un bon collègue, Xavier Meyer, que la mort avait fauché dans l'exercice de sa vocation trois jours auparavant. Atteint d'un mal impardonnable, quoique non alité, Meyer n'avait pu se résigner à quitter la classe, aussi la mort qui l'a enlevé à cinquante ans, l'a encore trouvé à son poste la veille.

Sur sa tombe M. Poupon, un de ses amis, lui a dit adieu en ces termes :

« L'homme qui vient de descendre dans la tombe, fauché par une maladie impardonnable, mérite qu'on se recueille un instant sur ce qu'il fut et qu'on lui adresse un suprême adieu. Il m'est échu ce noble et triste devoir, au nom du corps enseignant et de ses nombreux amis.

Xavier Meyer entra à l'école normale à l'âge de dix-neuf ans, après avoir exercé déjà pendant plusieurs années l'état d'horloger, ici, à Asuel, son village natal. Ce simple fait montre qu'il avait pris une décision mûrie, irrévocable ; en effet, il se mit au travail avec ardeur et pendant ses quatre années d'étude, montra à ses camarades, tous beaucoup plus jeunes que lui, l'exemple du labeur acharné. Ses compagnons de classe ont gardé le souvenir de son affabilité, de ses façons douces, polies, obligeantes.

Il y a deux ans, alors que nous, ses compagnons d'étude, fêtions le vingt-cinquième anniversaire de notre entrée dans l'enseignement, tous les amis accourus réclamèrent l'ami Meyer et vantèrent son caractère enjoué. Lui, déjà miné par la maladie, n'avait pu se présenter à la réunion.

Diplômé en 1882, Xavier Meyer fut la même année nommé à la classe de Fregiécourt qu'il n'a cessé de desservir à la satisfaction générale jusqu'à sa mort, soit pendant vingt-sept ans. Il sut, dès les débuts, se faire aimer de ses élèves et il arriva à d'excellents résultats dans l'enseignement, les jeunes hommes de Fregiécourt sont là pour l'attester.

Il se plaisait en classe et son amour pour l'enfance lui facilitait le travail. Je le vois encore après sa première année d'enseignement, tout feu et tout flamme, me parler de son école. A la fin de sa première année d'école, aux vacances de printemps, toute sa classe arriva un jour en cortège, ici dans la demeure paternelle, lui offrir avec un sapineau enguirlandé, toute une série de cadeaux. Ce fut un beau jour pour lui et pour ses bons vieux, père et mère, qui le chérissaient. Je les vois, je les entends encore tous les trois me racontant cette belle démonstration de sympathie, d'amitié, préparée par des personnes reconnaissantes.

En dehors de l'école, X. Meyer remplit différentes fonctions dans l'administration de la commune ; secrétaire communal, secrétaire paroissial, etc.

Il fit toujours son travail parfaitement, cherchant la plus belle forme et montrant le plus grand zèle pour accomplir tous les rôles qui lui incombaient. Avait-on besoin d'un service ? On n'avait qu'à frapper à sa porte ! Meyer ne savait pas dire non. Ecrire une lettre à telle personne, prêter de l'argent à telle autre, ceci arrivait chaque semaine. Tout Fregiécourt sera d'accord pour proclamer avec moi que X. Meyer était d'une bonté, d'une charité inépuisable. C'était un cœur d'or.

Et que dire du collègue ? Les nombreux amis qui, comme moi, ont eu le bonheur de l'approcher souvent, savaient apprécier sa jovialité, ses saillies gaies ! Il faisait bon dans sa société, on respirait à l'aise.

Et maintenant ce cœur chaud, ce bon maître, cet homme toujours disposé à soulager une infortune n'est plus ! il est mort au champ d'honneur, car la veille de son décès il a encore tenu sa classe. Hélas ! ses derniers moments ont été attristés par des plaintes de quelques ennemis ! Pourquoi n'ont-ils pas eu le tact de laisser la mort faire seule son œuvre ?

Cher ami Meyer, que le souvenir de ton travail et de tes nombreuses qualités soit une consolation pour ta veuve, ta fille et ton frère éplorés !

Au nom de tous tes collègues et amis, adieu ici-bas, au revoir Là-Haut. »

A. Poupon.

VAUD. — † **Jean-François Noverraz.** — Encore un vétéran qui s'en va. Mercredi 10 février, on rendait les derniers devoirs à Jean-François Noverraz, ancien instituteur, qui s'est éteint doucement à l'âge de 82 ans, après 42 ans de services. Il avait débuté à l'école du Planoz (Forel), puis a desservi successivement celles de Savigny, de Vuibroye, et de nouveau celle du Planoz, pendant les 15 dernières années de sa belle carrière. Il avait pris sa retraite depuis 1887. Le plus jeune de ses fils, Oscar Noverraz, a aussi embrassé la carrière d'instituteur.

H. G.

⁂ **Décoration des salles d'école.** — La note artistique fait encore bien défaut sur les murs de beaucoup de salles d'école. Sans doute que les gravures ou tableaux pouvant être choisis dans le but, comme on l'a dit, d'« égayer l'uniformité et l'ennui des parois qui servent de cadre et d'horizon au travail de l'enfance » ne font pas défaut. Mais la plupart sont d'un prix devant lequel reculent ceux qui ont à compter avec les modestes budgets ou crédits scolaires. Les gravures à bas prix, généralement, ne présentent pas les conditions cherchées. Nous pouvons cependant signaler une collection qui n'est pas dans ce cas, c'est celle des vingt tableaux de la morale par l'exemple, publiée sous la direction de M. E. Petit, inspecteur général de l'Instruction publique en France. Les tableaux mesurant 76 cm. sur 55 cm., imprimés en huit couleurs, peuvent être achetés séparément, collés sur carton et vernis, au prix de 3 fr. chacun. Les tableaux que l'on peut recommander aux écoles suisses romandes en particulier sont :

1. Devoirs de l'enfant dans la famille, deux tableaux.
2. Les grands-parents, un tableau.
3. Les frères et sœurs, » »
4. Maîtres et serviteurs, » »
5. Devoirs de l'enfant à l'école, deux tableaux.
6. » envers soi-même, six tableaux.
7. » envers la société, cinq tableaux.

Un commentaire d'éducation morale et civique accompagne ces tableaux (ill. de 106 gravures).

L. Henchoz.

Correspondance

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Monod sur *Le Self-government dans les écoles.* [1] Je me permettrai d'ajouter un renseignement complémentaire. M. Fœrster, professeur de pédagogie à Zurich, dont vous rappelez l'important ouvrage, *L'Ecole et le caractère*, est partisan de ce système ; comme du reste d'une refonte complète du système de répression des délits d'enfants. Plusieurs instituteurs de Zurich ou environs ont déjà appliqué le « Self-government » ; ce que j'ai entendu des expériences de quelques-uns n'est pas très encourageant. Très probablement

[1] Des essais de *Self-government* sont tentés depuis quelques années déjà dans la Suisse allemande, entre autres dans le Toggenbourg. Voir dans un des prochains numéros l'article : *Une Landsgemeinde scolaire.*

ces expériences ne sont-elles pas assez généralisées pour permettre de conclure ; aussi je crois qu'il vaudrait la peine d'essayer chez nous ; ce que je me propose de faire prochainement.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

Ch. Mamboury, inst.

A propos de « self-government »

Permettez-moi, à l'occasion de l'article de M. Monod sur le « self-government » de citer mon peu d'expérience de ce système.

Il existe dans notre Suisse romande de nombreuses petites unions chrétiennes pour garçons de 12 à 16 ans ; ce sont les « Unions cadettes ». Partout où elles ont à leur tête un directeur préoccupé de questions pédagogiques, ce sont de petites républiques libres.

Les enfants y pratiquent le « self-government » dans toute l'acception du terme ; ils choisissent eux-mêmes leur comité et leur président ; pas n'est besoin de les conseiller ; ils savent choisir avec perspicacité les plus dignes d'entre eux et écarter impitoyablement tout candidat un peu trop... flatteur ! Je n'ai jamais remarqué que leur jugement les ait trompés.

Ils discutent le projet de règlement proposé par le directeur ou toute autre idée émise par un cadet ou le directeur, avec un sérieux et un bon sens qui m'ont toujours étonné.

Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est de voir avec quelle sûreté de jugement et de doigté ils trouvaient une punition proportionnée à la faute et au caractère du coupable, avec l'intention de le voir s'amender. Et si parfois — rarement — ils se laissaient emporter par un parti-pris ou pour quelque autre cause, un appel à l'équité et au sens moral les ramenait très vite sur le chemin du devoir.

On objecte souvent à ce système qu'il tend à faire des gens trop sûrs d'eux-mêmes et portés à juger trop facilement. Le danger serait plus grand si le rôle de justicier était confié à un seul ou à une commission permanente dont l'autorité serait absolue ; mais il reste l'autorité de l'assemblée — dont le comité ou le président n'est que le représentant — et, en dernier ressort, la surveillance du directeur.

Cette expérience, si réussie dans les Unions cadettes où le « self-government » a apporté une vie et un entrain remarquables, ne pourrait-elle — d'une façon à étudier — être tentée dans nos écoles ?

G. Chevallaz.

Les anormaux. — En 1907, il y avait en Suisse, dans 29 localités différentes, 67 classes pour élèves anormaux. Le nombre des enfants qui les fréquentent est de 1415, et 68 instituteurs sont chargés de leur éducation.

BIBLIOGRAPHIE

Chez Attinger frères, éditeurs, à Neuchâtel, vient de paraître, sous le titre : *Les sports d'hiver en Suisse*, annuaire de la Suisse hivernale, 3e année (un vol. in-8°, richement illustré, beau papier, reliure toile souple), l'édition 1908-1909 de l'excellent annuaire des *Sports d'hiver en Suisse*, accueilli avec un si vif succès dès son apparition et attendu avec impatience cette année par ses fidèles amis

de la première heure. Nous le signalons et le recommandons très chaleureusement à tous ceux qui suivent avec passion, de près ou de loin, le grand mouvement sportif de l'heure actuelle, puis à ceux plus nombreux encore, qui, sans être sportsmen eux-mêmes, s'intéressent cependant aux problèmes que soulève la question des sports et de la culture physique. A ces derniers, nous signalons tout spécialement les articles si intéressants et si documentés consacrés au ski militaire et postal et au développement des sports dans les établissements d'instruction et d'éducation. Ils sont dus à la plume alerte et compétente d'un aimable et sympathique écrivain, M. J. Bauler, et sont sans contredit les meilleurs du charmant petit volume. Les sportsmen retrouveront avec plaisir, dans l'édition de cette année, les articles si remarqués de M. Albert Junod, résumés cette fois-ci en un substantiel memento. Et quant aux amis de la haute montagne, sportsmen et alpinistes, ils trouveront dans les notices consacrées aux stations d'hiver et aux sommités accessibles en hiver, une foule de renseignements précis et des plus complets sur plus de deux cents endroits de séjour ou buts de courses en Suisse. A cet épard, c'est-à-dire par l'exactitude et l'impartialité de son information, l'*Annuaire des sports d'hiver*, de la maison Attinger, occupe une place à part dans la littérature sportive de notre pays.

Il est en outre édité avec un soin tout spécial et un luxe d'illustration qui en fait une œuvre typographique de très belle venue. Relié toile souple et orné d'une superbe aquarelle signée Th. Delachaux, il constitue tout à la fois un charmant livret de poche et un joli volume à déposer sur la table de famille d'autant plus que son prix est des plus modiques (fr. 1. 50).

Hygiène de l'estomac et des intestins, par le Dr Bourget. Payot et Cie, Lausanne. — Prix 1 fr. 50.

Cet opuscule (68 pages) fait partie de la petite bibliothèque d'hygiène que publient MM. Payot et Cie, et il faudrait quelqu'un de plus autorisé pour relever toute la valeur de cet ouvrage.

L'auteur n'a pas failli à la tâche imposée, simplicité et bon sens, et nous pourrions ajouter clarté et concision. Chacun y trouvera des conseils précieux sur la valeur des aliments : lait, œufs, viande, fromage et beurre, légumes, ainsi que sur la manière de conserver sa santé. Qu'il nous soit permis de transcrire cette phrase, qui rassurera bien des mères de famille :

« La science moderne et surtout les microbiologistes exagérés ont beaucoup effrayé le public au sujet de la consommation du lait cru. Ils ont prétendu que c'était le plus sûr moyen de contracter la tuberculose. *Il faut considérer cette manière de voir comme une exagération, car il est rien moins que certain que la tuberculose de la vache se transmette à l'homme*». (p. 29.)

Indiquer comment la machine humaine fonctionne ou doit fonctionner, tel nous paraît être le but de l'auteur, et ce but est atteint.

Ce livre a sa place marquée non pas seulement dans la bibliothèque de l'instituteur ou de l'institutrice, mais sur toutes les tables de famille. J. M.

ERRATUM

No 8, page 113, 16me ligne, (*Article T. Combe*), lire obsolètes et non *absolètes*.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Plantes des plaines et plantes des monts

(On peut voir aux Rochers de Naye le jardin alpin de la *Rambertia* et un autre à Pont de Nant sur Bex.)

Nous allons comparer une série de plantes croissant dans nos campagnes avec une série de plantes provenant des Alpes.

A première vue, une différence nous frappe :

Les plantes des plaines sont en général grandes, élancées. Leur feuillage es développé, leurs tiges sont dressées et ramifiées. Les plantes des monts, au contraire, sont en général plus petites. Leurs *tiges* sont courtes, parfois à peine visibles. Leur port est comprimé, ratatiné.

Les *fleurs* des monts sont remarquables par leur grandeur et l'intensité de leur coloris. Elles sont plus grandes que les feuilles, tandis que celles de la plaine sont peu développées en comparaison du feuillage qui les entoure.

Parmi les espèces montagnardes, surtout parmi celles qui habitent les sommets et les pentes exposées aux vents secs et violents, nombre de plantes ont un *feuillage* velu, cotonneux, fourré. C'est le cas des edelweis, des séneçons, de l'épervière etc... Ou bien alors, au lieu de ce revêtement de poils, les feuilles portent cuirasse dure, épaisse, cireuse et luxuriante. C'est le cas du rhododendron, des gentianes.

Si, maintenant, nous passons à la comparaison du développement vivant de ces deux espèces de flores, voici ce que nous découvrons.

Alors qu'à la plaine, presque toutes les plantes naissent, vivent et meurent dans le cours d'une année et sont appelées pour cette raison : plantes *annuelles*, à la montagne la grosse majorité des végétaux est formée de plantes *vivaces*, capables de passer les hivers sans mourir. Sur les très grandes hauteurs de nos Alpes, il n'y a aucune plante annuelle et plus bas seules quelques gentianes et les euphraises accomplissent en un an le cycle complet de leur existence.

Ces différences étant nettement établies, il s'agit d'en rechercher *les causes*.

Pourquoi les plantes montagnardes sont-elles petites et rabougries ?

Remarquons tout d'abord qu'elles sont d'autant plus comprimées et ratatinées qu'elles viennent de plus grandes hauteurs.

Que leur manque-t-il pour atteindre un développement plus considérable ? Le sol n'est-il pas suffisamment riche en matières nutritives ? Les plantes y ont-elles faim ? Non, au contraire. Le terrain des hauteurs est formé d'un humus poreux, noir, riche en éléments nutritifs. Les lichens s'établissant sur les roches y ont créé un milieu favorable à l'éclosion des mousses et les mousses, se décomposant à leur tour, ont formé le terrain favorable à la végétation des espèces supérieures. (On fera bien de profiter d'une course de montagne pour faire observer sur place la colorisation végétale des roches. Montrer aux élèves lichens, mousses et terre végétale.)

Si les plantes montagnardes n'ont pas faim, elles n'ont pas non plus soif.

L'humidité de l'air et celle du sol imbibé par l'eau des neiges fondantes leur fournissent de quoi s'abreuver.

Alors les plantes des monts souffriraient-elles d'un manque de *chaleur* ? Chacun sait qu'il fait froid sur les hauteurs, que la neige y persiste longtemps, que l'été y est extrêmement court. Cependant, dans les beaux jours de juin, de juillet et d'août, la végétation des Alpes reçoit lumière et chaleur abondantes. Dès que le fœhn fait disparaître la neige, le tapis fauve des gazons change en quelques jours et prend la teinte de l'émeraude.

Seulement, si les jours d'été prodiguent aux plantes alpines chaleur et clarté, les nuits, par contre, sont toujours très froides sur les hauts sommets des Alpes. Or on sait que les plantes allongent leurs tissus et s'accroissent *pendant la nuit* et que, de jour, elles croissent d'autant moins que le soleil est plus violent.

C'est dans la pénombre des soirs d'été, avant le grand rayonnement qui se produit dans la nuit claire, que les plantes s'allongent. Cet espace de temps est assez court pour que la croissance du végétal soit très lente. (On remarquera l'extrême brièveté des entre-nœuds du rhododendron.)

Et puis, les vents violents ont pour effet de briser toute tige qui aurait la volonté de s'élever un peu au-dessus du sol. Ce dernier, toujours plus chaud que l'air, attire aussi à lui les rameaux de la plante, qui cherche à se protéger contre le rayonnement de la nuit.

Ainsi s'expliquent les caractères remarqués dans le port des plantes alpines.

Les feuilles, qui sont les poumons de la plante, respirent et transpirent à la montagne, elles sont velues, à cause du froid des nuits qui en détruirait les tissus. Leur revêtement poilu ou cireux empêche une trop grande transpiration du végétal qui périrait, sans cela, desséché par les vents des hauteurs et l'insolation violente à laquelle il est exposé en été.

Les fleurs de montagne ont une coloration plus vive et une surface plus considérable que celles de la plaine. Comment expliquer cela ? Par l'ardeur et la pureté de la lumière. On sait que le soleil a, sur les hauteurs, un éclat, un pouvoir qu'il n'a pas en plaine. Les touristes en rapportent souvent, sur leu visage, de cuisantes preuves.

On sait aussi que c'est sous l'influence du soleil que se développent les corolles.

Les plantes de la plaine subissent au printemps une assez longue transition entre l'hiver et l'été. A la montagne, il n'en est pas ainsi. Le passage entre la saison froide et la saison chaude y est extrêmement brusque. A un hiver de 9 mois et plus succède un été de 3 mois. Pendant la très courte saison chaude, les plantes n'auraient pas le temps de naître, de grandir. de fleurir et de fructifier. C'est pourquoi elles sont vivaces. En hiver, sous le manteau blanc protecteur, elles augmentent la puissance de leurs racines, elles gonflent leurs bourgeons, elles se préparent lentement pour la courte fête des beaux jours.

Ainsi s'explique la rapidité du changement qui s'opère quand la neige a disparu. La plante, toute chargée d'énergie vitale, est impatiente de fleurir et de fructifier. Le clair et chaud soleil aidant, les corolles, en fort peu de temps, prennent un éclat et une surface inconnus à la plaine.

Il est même des espèces montagnardes, comme les crocus et les soldanelles, qui, grâce à la couleur foncée de leurs tiges, percent la couche mince de neige et

fleurissent au-dessus du tapis blanc. Il en est d'autres qui donnent leurs fleurs avant leurs feuilles. (Certaines anémones.)

Généralisation : Ce n'est pas seulement la flore alpine qui présente ces caractères. On les retrouve, plus ou moins accentués, dans la flore du Jura, des Pyrénées, du Caucase, de l'Himalaya.

L'étude comparative que nous venons de faire nous montre *l'adaptation* des végétaux aux circonstances extérieures et l'influence considérable de ces dernières. Une plante qui ne saurait pas s'adapter au milieu qui l'environne serait condamnée à mourir.

(Voyez H. Correvon et Ph. Robert : *La Flore Alpine.*) L. S. P.

DICTÉES

Alger

Sur une mer bleue, aux reflets de soie, le paquebot file à toute vapeur; le ciel est si lumineux qu'il paraît blanc, d'une blancheur nacrée. A l'horizon, une côte accidentée commence à se dessiner : ce sont les cimes dentelées des montagnes de Kabilie, les lignes onduleuses de l'Atlas, le Djurjura, éblouissant sous sa crête de neige rose. Enfin, à travers l'atmosphère diaphane, où passent de grands souffles d'un vent chaud, Alger apparaît, Alger la blanche, semblable à une carrière de marbre blanc ouverte sous le ciel, Alger qui adosse à une colline couronnée de verdures sombres et coupée de ravins ombreux l'amphithéâtre immense de ses maisons à terrasses, de ses villas, de ses jardins, de ses palmiers au panache mouvant.

Sur les quais, c'est une foule grouillante, bariolée et bruyante, de portefaix kabiles, valenciens et mahomais, occupés au chargement des navires. Tous les idiomes de la Méditerranée, l'espagnol, le catalan, l'arabe, l'italien, le provençal, retentissent aux oreilles dans une rude clameur.

(E. Buttet). *Lecture pour tous.*

Fleurs des Alpes

Entre les pierres, dans toutes les anfractuosités et les fissures des rochers, nous constatons la présence de plantes roses, à l'aspect de pelottes serrées ou d'hémisphères formées d'une infinité de petites rosettes pressées les unes contre les autres et recouvertes d'une telle profusion de corolles sessiles, appliquées sur la surface de la plante, qu'on n'aperçoit souvent presque plus le feuillage au travers de ce voile, parfois brillant. Les feuilles y sont petites, imbriquées, persistantes et serrées les unes contre les autres.

Ce sont les joyaux de la flore alpine, et ces boules naines et serrées sont autant de merveilles dont l'œil ne se rassasie jamais. Ils brillent sur les cols élevés et les arêtes rocheuses de nos Alpes comme autant d'astres purs rayonnant de gloire et de beauté. Ils forment un tableau qu'aucun peintre, si grand fût-il, ne saurait rendre et dont il est impossible de décrire la splendeur. Et ce tableau vaut bien les efforts les plus pénibles que le grimpeur s'impose pour venir les contempler. A leur vue, on répète cette vieille devise des Latins : « Les fleurs sont les étoiles de la terre » ou celle plus profonde des Chinois : « Les étoiles sont les fleurs du ciel. »

(*L. S. P.*) H. Correvon.

RÉCITATION. *Degré moyen.*

La pluie.

Pim, pan ! Qui frappe à mon carrean ?
Ce sont de grosses gouttes d'eau.
— On n'entre pas, dame Pluie,
Votre visite m'ennuie.
Restez plutôt dans le jardin :
Allez arroser le jasmin,
L'églantine et la pâquerette :
On n'entre pas dans ma chambrette.

Plic, ploc ! Vous perdez votre temps.
Allez abreuver dans les champs
Le blé, le fourrage et la vigne.
Soyez pour eux douce et bénigne,
Et nous aurons assez de pain,
De lait, de beurre et de bon vin.
Allez ! Que le vent vous emporte !
Je n'ouvre ni vitre, ni porte.

Flic, flac ! Vous avez beau rager,
Passez donc par notre verger ;
J'aime tant les pommes, les poires,
Les cerises rouges ou noires,
Les grosses prunes et les noix !
Faites pousser tout à la fois.
Partez sans tambour ni trompette ;
On n'entre pas dans ma chambrette. J. Aicard.

Elocution. — Quel est le personnage que le poète fait parler ici ? Où est le petit garçon ? Quel temps fait-il au moment où il prend la parole ? A qui parle-t-il ? Est-ce que la pluie peut l'entendre ? Les poètes ne prêtent-ils pas parfois l'intelligence et la parole des hommes aux animaux et aux choses ? Exemples tirés de La Fontaine et de Florian. C. F.

COMPTABILITÉ

Compte de ménage.

Etablir le compte de ménage de la famille R... du 15 au 31 décembre 19... Le père, ouvrier mécanicien, gagne 7 fr. 20 par jour. La famille compte 3 enfants : Charles, l'aîné, est apprenti serrurier de 3e année, il gagne 15 fr. par semaine ; Julia est écolière, mais elle est cependant occupée chaque jour deux heures dans un magasin et reçoit 18 fr. par mois ; Paul, le cadet, est à l'école primaire.

Le 15 décembre, Mme R. avait en caisse fr. 63,25 ; le même jour, son mari verse à la caisse du ménage sa paie de quinzaine (12 journées), moins fr. 5 qu'il garde pour ses menues dépenses. — Charles remet à sa mère 15 fr. — Le 16,

dépensé 30 cent. pour collecte à l'église et école du dimanche. — Le 17, Mme R. paie les carnets du boulanger fr. 8,30 et du laitier fr. 11,70 ; elle achète 1 kg. sucre à 55 cent., 1/2 liv. de thé à fr. 7 le kg., 1/2 kg. café à fr. 1,90 le kg., 2 paquets de chicorée pour 35 cent., 1/2 kg. lard, fr. 1, 1,200 kg. fromage à 2,40 le kg. — Le 19, son fils Paul lui remet 50 cent. qu'il a gagnés en faisant une commission; elle paie 500 kg. d'anthracite à 6,20 le q., 4 l. de pétrole à 0,80 les 4 l. — Le 20, elle reçoit 38,50 pour travaux de lingerie faits pour un magasin; elle achète un balai-brosse fr. 3,50, un plat à cuire 1,20. — Le 21, elle remet à Charles 60 cent. pour acheter des couleurs à dessin, 30 cent. pour un godet, 80 centimes pour deux pinceaux et 10 cent. pour une feuille de papier Canson. — Le 22, elle dépense au marché 60 cent. pour une demi-mesure (10 l.) de pommes de terre, 35 cent. pour une chaîne d'oignons, 20 cent. pour deux paquets de bettes; elle achète 1,600 kg. de basse-côte à fr. 1,70 le kg., 1 kg. de riz à 50 centimes, 1/2 kg. végétaline à fr. 1,50 le kg. ; elle achète pour Paul une paire de socques fr. 4.50. Charles remet 15 fr. — Le 23, mis au tronc d'église 20 cent.— Le 24, elle paie chez le receveur du district, les impôts cantonaux et communaux ainsi que la cote d'assurance du mobilier par fr. 11,70 ; elle achète 1 timbre-poste de 25 cent. et 2 de 10 cent. ; à la pharmacie, un petit flacon de teinture d'iode 40 cent., une potion fr. 1,30; elle prend 2 kg. de châtaignes à 30 cent. le kg. et 3/4 l. de crème à fr. 1,40 le l. — Le 26, elle achète 6 oranges à 5 cent. pièce, 1/4 de mesure de pommes (5 l.) pour 75 cent., 1 douzaine d'œufs à fr. 1,60, 1,750 kg. bœuf à rôtir à fr. 1,90 le kg., elle paie 1 mois de loyer à fr. 660 par an.— Le 27, elle achète du cordonnet 30 cent., du fil 80 cent., des boutons 50 cent. ; elle paie le repassage de 6 chemises d'homme à 20 cent. pièce, une ouvrière couturière qui a travaillé à la maison 2 1/2 journées à fr. 2,30 la journée entière et fr. 1,50 la demi-journée. — Le 28, elle achète un panier fr. 2,70, 1 1/2 m. de cotonne pour tablier à fr. 1,10 le m., 6,50 m. toile à 80 cent, le m. — Le 29, 1 kg. haricots secs à 65 cent., 1/2 kg. pois à 50 cent., 1 saucisson pour fr. 1,40, 1/2 kg. semoule 50 cent. le kg., 1 kg. de farine 50 cent., 1/2 livre de beurre à fr. 3,60 le kg., des raisins de Corinthe pour 20 cent. — Le 29, M. R... reçoit sa paie; il a été malade 2 jours pendant lesquels il n'a pu travailler ; son patron lui remet 30 fr. à titre de gratification; il garde 6 fr. pour ses menues dépenses ; Charles remet à sa mère ses 15 fr. plus 10 fr. reçus comme étrennes. — Le 30, les deux aînés dépensent chacun 50 cent. au patinage. — Le 31, Mme R. remet, pour les déposer à la caisse d'épargne, 5 fr. à chacun de ses enfants, elle-même verse 15 fr. sur le livret de la famille. M. R. paie sa cotisation à la Société de secours mutuels fr. 16,50 et une prime d'assurance sur la vie fr. 24. On achète, pour la maman, une jaquette fr. 18. pour le papa, un foulard fr. 1,50 et un gilet de laine fr. 10 ; pour Charles une paire de patins fr. 3,50; pour Julia 3 m. d'étoffe pour blouse à fr. 2,10 le m.; pour Paul, un jouet fr. 2,40. On a remis au garçon laitier fr. 1 ; pour l'œuvre d'Eben-Ezer fr. 2. On a acheté un gâteau fr. 1,80, 1 l. de vin 1 fr., du chocolat et petits fours fr. 2,50, Julia a reçu de son magasin, outre sa paie du mois 10 fr. d'étrennes.

Mme R. achète un nouveau livre de comptes de ménage 0,75. A. G.

N. B. La papeterie Krieg, Place Pépinet, à Lausanne, vend au prix de 10 cent.

l'exemplaire des feuilles réglées spécialement pour l'établissement d'un exercice scolaire de compte de ménage, et à fr. 0,75 un Livre de comptes établi pour 12 mois.

VARIÉTÉ

Deux statues à ériger.

En France, l'enseignement primaire a fait de tels progrès depuis une trentaine d'années, qu'il est aujourd'hui à peu près excellent. Dans un village près duquel j'habite quelques mois au printemps ou à l'automne, il m'arrive parfois de passer un moment à l'école primaire, où le maître veut bien m'admettre. Filles et garçons y consomment en commun la manne scolaire. Eh bien ! je suis émerveillé de l'ingénieuse façon dont on enseigne à ces petits, à ces petites, la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie. On était, de mon temps, loin de ce sens pratique, de cet ordre intelligent. L'homme qui, apprenant à lire aux enfants, inventa de leur faire appeler R « re », F « fe », Q « que », me paraît avoir possédé une sorte de génie... Et cet autre aussi qui imagina de commencer l'enseignement de la géographie en traçant à la craie, sur le tableau, le plan de la classe, avec les bancs, la chaire et la bibliothèque, puis autour de ce plan celui de la maison d'école, puis celui de la placette, des rues du village, de la commune... Si je pouvais découvrir le nom de ces deux initiateurs, je tâcherais qu'on leur élevât aussitôt deux statues...

(L. C.) *(Lettres à Françoise.)* Marcel Prévost.

DESSIN. (*Degré supérieur*).

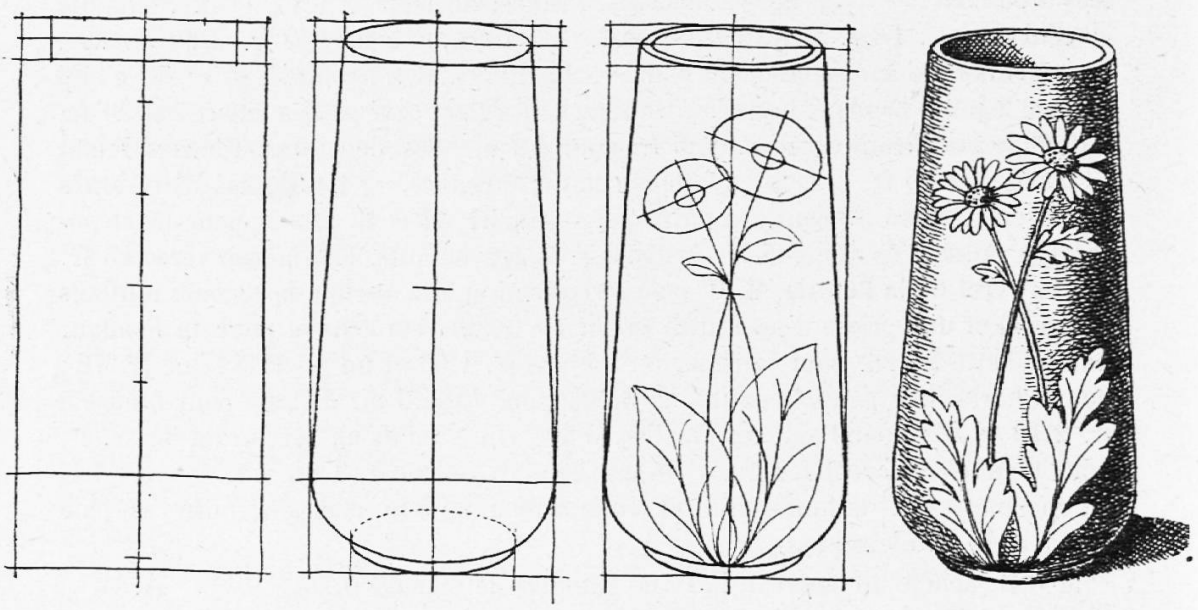

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATION

Dans sa séance du 19 février courant, le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Max PAGENSTECHER en qualité de professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'Université de Lausanne.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IVme classe des garçons,** les jeudi et vendredi 1 et 2 avril ;
b) Pour la **IIIe classe des jeunes filles,** les vendredi et samedi 2 et 3 avril.
Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin.**

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain,** et joindre à leur demande d'inscription :
a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;
b) Un certificat de vaccination ;
c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants et aspirantes doivent être âgés de **16 ans** au moins révolus au 31 décembre ; être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.** Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 25 janvier 1909. H 3062 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Examen préliminaire : du 24 au 30 mars.

Examen final : du 22 au 30 mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des écoles normales,** doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le **13 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1909. H 3062 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1re série d'épreuves : les 26, 27 et 28 avril.
2me série d'épreuves : les 1 et 2 juillet.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction. H 3062 L.

Cours de vacances de langue italienne

du 19 juillet au 14 août 1909

Ecole supérieure de Commerce du canton du Tessin à **Bellinzona.**

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, **Dr Raimondo-Rossi**, à Bellinzona.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. **13.000.000.**

Fonds total plus de fr. **100.000.000.** — **Assurances en cours** plus de fr. **205.000.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société Pédagogique de la Suisse romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Albanvorstadt 16. Postfach 1

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger des morceaux pr réparations.

MAISON •• • MODÈLE

Maier & Chapuis

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

Envois à choix immédiats.

Collections échantillons à disposition.

TOUJOURS

10 %

d'escompte

au lieu du **3** % habituel à 30 jours,

aux membres de la

S. P. V.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL

Téléphone **Rue Colombière, NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,

avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net : 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.